

Courrier de Tourcoing

JOURNAL REPUBLICAIN



REDACTION & ADMINISTRATION: 52, Rue du Château

AVIS

Voire n⁴me PAGE le tarif des Annonces, Réclames, Demandes et Offres d'emploi à prix très réduits.

QUELQUES MOTS SUR LES 288

Il y avait les 363; nous avons maintenant les 288, Vous vous demandez peut-être quels sont ceux-là? un grand écrivain français se charge de nous l'expliquer. Voici, en effet, ce que dit M. François Coppée:

Ainsi, voilà un fait bien établi, bien certain, que les bons Français graveront profondément dans leur mémoire et dont ils se souviendront aux élections prochaines.

Il y a aujourd'hui, à la Chambre, 288 députés qui ont approuvé par leur vote la monstrueuse injure jetée au capitaine Fritsch par M. Waldeck-Rousseau.

Il y a 288 députés qui estiment qu'un officier est un félon alors que, ayant entre les mains la preuve d'un nouveau complot dreyfusard, il le dénonce au pays avec le plus patriotique courage et en sacrifiant sa carrière.

Il y a 288 députés qui trouvent bon que le gouvernement emploie son argent et ses mouchards à préparer la réhabilitation d'un traître et confie tout particulièrement les secrets de l'espionnage de guerre, c'est-à-dire de la défense nationale, à un parent de ce traître.

Il y a 288 députés radicaux, socialistes et collectivistes, qui, ayant devant eux un président du conseil pris la main dans l'intrigue la plus malpropre et la plus ténébreuse, et d'ailleurs convaincu d'avoir menti en pleine tribune, ont maintenu au pouvoir, en sa personne, l'imposture et la conspiration contre la paix publique.

Ils sont 288 et forment la majorité du plus méprisé des Parlements.

Notez bien leurs noms, électeurs français, et, de même que nous avons jeté à la porte de l'Hôtel-de-Ville les mauvais citoyens qui avaient voté pour la souscription du livre d'Urban Gohier, souvenez-vous que dans deux ans vous aurez pour devoir d'expulser du Palais-Bourbon les deux cent quatre-vingt-huit personnages qui ont approuvé, dans une circonstance aussi solennelle que la séance du 28 mai 1900, les amis d'un traître et les insulteurs de l'armée.

L'accusation de félonie portée contre un loyal officier qui venait de rendre au pays un signalé service

a causé, on le sait, une telle révolte chez ceux de nos représentants qui ont du sang français dans les veines, que M. Waldeck-Rousseau est resté pendant vingt minutes à la tribune, comme sur un pilori, accablé par un trombe d'invectives furieuses et vengeresses, et que le général de Galliffet lui-même, qui depuis onze mois a pourtant participé aux pires actes de la bande ministérielle, n'a pas pu y tenir et a donné sa démission, accompagnée du mot de Cambronne.

Car il a retenti, le mot fameux, moins glorieusement sans doute que le soir de Waterloo, mais dans un milieu où il était vraiment à sa place, et je ne crois pas que sa mauvaise odeur ait pu beaucoup ajouter à l'infection parlementaire.

M. de Galliffet, ce noble marquis aux façons de soudard, n'emporte certes pas nos regrets, et il vient d'ailleurs de détruire le bon effet de son départ en lui donnant un piteux prétexte de santé. Mais nous ne pouvons nous empêcher de lui savoir gré, en cette occasion, de sa martiale et laconique éloquence. Il a trouvé, pour faire ses adieux à ce Parlement en putréfaction, la seule parole qui convenait. Hélas! pourquoi n'est-ce pas encore le mot de la fin?

A moins d'accident, il nous faudra l'attendre encore deux ans, la fin de cette horrible législature. Jusque-là, du moins, n'oublions pas la date du 28 mai 1900, afin de l'évoquer dès que s'ouvrira la période électorale; et que, dès aujourd'hui, le suffrage universel prépare deux cent quatre-vingt-huit balais — pas un de moins — s'il vous plaît, pour le jour du scrutin.

Je sais bien qu'alors les 288 députés en question, redevenus candidats, placarderont toutes les murailles de programmes patriotiques et crieront: « Vive l'armée! » de toute la force de leurs poumons. Mais nous aurons nos affiches, nous aussi, pour leur répondre, pour y imprimer, en grosses lettres, la phrase de M. Waldeck-Rousseau sur la « félonie » des officiers français et pour rappeler que les 288 ont, ce jour-là, par leur vote scandaleux, protégé la trahison et craché sur le drapeau.

— Sans être un partisan convaincu de la politique de M. François Coppée, je ne puis qu'applaudir des deux mains aux déclarations si nettes du célèbre écrivain. Oui, il est bien vrai, comme je le disais, du reste, samedi dernier, que ceux qui ont consacré par un vote de confiance l'injure gratuite lancée du haut de la Tribune française à l'adresse de l'armée par M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, ont commis un acte monstrueux.

Il est certain que des votes comme celui auquel il est fait allusion plus haut, sont de ceux que les élec-

teurs ne sauraient oublier. Il est du devoir de la presse qui se respecte de le leur remettre en mémoire, souvent, très souvent et à cette mission notre petit journal ne faillira pas.

Les électeurs oublient trop vite la désertion dont se rendent fréquemment coupables leurs mandataires, lorsque ceux-ci sont appelés à se prononcer dans un scrutin: c'est au pied du mur qu'on voit le maçon, dit un proverbe aussi vieux que le monde; on peut ajouter en toute vérité, que c'est à ses votes qu'on reconnaît un honnête homme.

Or, je prétends qu'un représentant du peuple qui est appelé à émettre un avis sur une question nationale puisqu'il s'agit de dire si oui ou non, les officiers français sont des « félons » parce qu'ils appellent l'attention du pays sur les combinaisons machiavéliques auxquelles a recouru un ministère aux abois pour préparer une nouvelle agitation dreyfusiste, j'affirme qu'un député qui se prête à un semblable marché, est un homme sans dignité et sans conscience.

On me dira: alors, il y aurait à la Chambre, 288 députés méritant d'être marqués au front par le fer de l'infamie? Je vous répondrai sans hésitation: oui! Il y a longtemps qu'on a dit et qu'on a écrit que la Chambre française était une honte: elle vient de le prouver une fois de plus. Et si un doute pouvait encore exister à ce sujet, l'attitude de la franc-maçonnerie, les actes arbitraires du gouvernement, l'encouragement que celui-ci reçoit de la part des gens sans aveu comme sans honneur, suffiraient à le dissiper dans l'esprit des électeurs.

Quel est le pays où il soit permis d'insulter l'armée, comme en France? Quel est le pays où il soit permis de salir l'uniforme des officiers, comme en France? Quel est le pays où la trahison, c'est-à-dire le plus lâche des crimes, réunisse tout un monde de protestataires et de défenseurs, comme cela se fait en France? Quel est le pays où sous les yeux du chef de l'Etat, on permette d'arborer, comme cela s'est fait en France, le drapeau noir de l'anarchie et l'étendard rouge de la révolte et du sang?

A qui la faute? Au gouvernement, au seul gouvernement, qui par complaisance pour les francs-maçons, a accordé toutes les concessions, aussi basses fussent-elles; au gouvernement qui, par le mariage indécent qu'il a conclu avec les hommes de la révolution violente, a ouvert toutes grandes les portes du Conseil des ministres au chef reconnu des collectivistes; au gouvernement encore qui, poussé par les rois de la finance, accomplira les choses les plus révoltantes, du moment où il s'attire l'approbation d'un groupe de saltimbanques, dont M. Reinach n'est pas le

moins laid et qui ont fait de la République leur chose, du Parlement leur scène et de l'Elysée leur chapelle.

J'ai donc raison de déclarer bien haut que lorsque le gouvernement... de M. Waldeck-Rousseau trouve à la Chambre 288 députés pour donner un blanc-seing à une politique aussi détestable, ces députés doivent être cloués au pilori, parce qu'ils sont les hommes d'une coterie, les complices conscients d'une vilaine besogne, les soutiens responsables d'un ministère de désagrégation nationale.

Les Tourquennois n'oublieront pas que dans nombre de nombre de 288, figure en bonne place leur député, M. Dron, lequel a accusé de « félonie » un officier français puisqu'il a, par un vote de confiance, accordé à M. Waldeck-Rousseau, attesté que le président du Conseil avait dit vrai. Et pourtant M. Dron aurait dû se souvenir que parfois il est appelé à porter cet uniforme d'officier, que nous entourerons toujours de notre respect et de nos hommages!

Voilà où mène la politique sectaire et jacobine: elle enfante toutes les turpitudes.

VERAX.

ECHOS & NOUVELLES

Il y a madeines et madeines.

Je ne parle pas de celles qui, venant de Cythère, se lancent à corps perdu — oh! combien! — dans le repentir, mais les madeines qui sont la gloire des pâtisseries de Commercy.

A la gare de Commercy, alternent, au passage des trains, ces cris: « Madeines de Commercy! Madeines de la Cloche! » Les vendeuses de ces petits gâteaux sont trois ou quatre, car il y a trois ou quatre maisons de production.

La plus ancienne est celle de la « Cloche d'or ». Une des maisons concurrentes a eu l'idée d'adopter la marque: « A la Cloche d'argent! » et de faire crier aussi: « Madeleine de la Cloche! »

D'où le procès entre la Cloche d'or et la Cloche d'argent.

La cour de Nancy vient de décider que la maison ayant pris ce dernier titre n'a commis ni contrefaçon ni imitation frauduleuse de marque en introduisant dans les attributs de ses étiquettes une « Cloche d'argent », le reste de l'étiquette étant d'ailleurs absolument dissemblable de l'autre, celle de la « Cloche d'or ».

Mais il sera désormais interdit aux vendeuses d'offrir, à la gare, des madeines à la marque « Cloche d'argent », en criant: « Madeines de la Cloche! » cri dont le privilège reste dévolu à la maison de la: « Cloche d'or ».

Pourvu qu'un troisième larron n'intervienne

Jo. 12718

